



Midi-Pyrénées ou l'art de dégoûter les troupes !

Pour « remercier » financièrement l'implication des personnels pendant le premier confinement, la direction FTV a alloué une enveloppe « prime Covid ». L'attribution de celle-ci était laissée à la discrétion des managers. Dans un certain nombre de régions, ces primes ont bel et bien été « distribuées » aux salariés ayant continué à exercer leurs fonctions pendant cette période si particulière.

En Midi-Pyrénées, la direction avait déjà refusé d'échanger avec les Représentants de Proximité sur le montant (ailleurs entre 300, 600 et 1 000 euros). Elle a consenti à informer les élus que « *le travail en temps de Covid n'entrerait pas forcément dans les critères d'évaluation de cette prime* » ! Pourtant, sur ce point comme sur d'autres, en instance de proximité comme en CSE, les élus avaient fortement attiré son attention. La direction a préféré rester sourde aux avertissements.

Cette année, la situation aurait pu permettre de vraiment sortir du système de clientélisme totalement opaque de ces derniers temps quant à l'attribution des primes exceptionnelles (dont beaucoup d'ailleurs ont découvert l'existence à cette occasion). Avec de réels critères objectifs, cela aurait permis une vraie reconnaissance et de vraies évolutions de carrière pour ceux ayant rempli leur mission sur le terrain ou à la station, en pleine crise sanitaire dans le doute, l'inquiétude et l'inconfort. En Midi-Pyrénées, cela ne se passe toujours pas ainsi ! Ces primes sont distribuées selon des critères pour le moins opaques, parmi lesquels le fait d'avoir exercé de nouvelles activités – principalement l'encadrement, si l'on comprend bien -, sur la base du volontariat.

Pourquoi les distribuer dans le secret ? Pourquoi provoquer des malaises entre salariés qui s'interrogent pour savoir qui a eu quoi ? Pourquoi si peu de transparence ? Loin de nous, l'idée de minimiser l'implication des services et personnels qui ont accompli leurs tâches en télétravail, dans des conditions parfois pénibles, mais il semblait évident cette année de reconnaître l'engagement des salariés qui ont continué leur mission de service public, au plus près des citoyens, en mode dégradé des conditions de travail. Sans eux, pas de JT. Plus d'antenne. Black-out. La direction veut nous faire croire qu'on ne peut opposer terrain et télétravail, puisque celui-ci est parfois contraint. Faux. Il ne s'agit pas d'opposer, mais d'apprécier la prise de risque.

Quant aux arguments qui consistent à dire que l'effort de ces salariés de terrain a été compensé par des journées de Dispo Covid, ils sont à balayer d'un revers de main : les salariés y compris en télétravail en ont bénéficié. Et pour certains, bien plus que pour les personnels sur le terrain. Enfin, s'il fallait absolument récompenser tous ceux qui ont exercé une mission différente du fait de la crise, allons au bout du raisonnement : tout le monde a travaillé différemment, du jour au lendemain. Et s'agissant des salariés assurant ponctuellement des missions d'encadrement, rappelons que cette tâche supplémentaire est rémunérée en conséquence, chaque jour. Alors même que depuis des années les personnels (en particulier à la rédaction) se plaignent de traitements inéquitables.

C'est un très mauvais signal que de mépriser la « base », qui a fait un travail remarquable, indispensable, vital, pendant cette longue période d'incertitudes et sans lequel notre antenne n'aurait pas existé.

Et tout cela, à la veille d'une nouvelle étape, la régionalisation qui se fera à moyens constants. Si elle voulait dégoûter ses troupes, la direction régionale d'Occitanie ne s'y prendrait pas autrement !